

Revue de la presse du 19/11/2013

➤ **Traversée du détroit, Rabbah satisfait les armateurs**

Le ministre de l'Équipement et du transport a accepté de revoir les modalités dans l'octroi d'autorisations aux compagnies maritimes pour l'exploitation des liaisons avec le Sud de l'Europe. En effet, le département du Transport a accepté de prendre en compte les remarques des armateurs et a ainsi modifié les termes de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation des lignes maritimes de transport de passagers et de véhicules entre le Maroc et les pays du Sud de l'Europe.

• *Les Inspirations Eco* •

➤ **La liste des projets relatives au soutien financier des pays de Golf pour le Maroc sur Al Khabar**

5 milliards de dollars de dons ont été promis en 2012 au Maroc. Avec les Emirats, le Koweït et l'Arabie saoudite, la mise en œuvre est en bonne voie. Liste des premiers projets et point sur les décaissements. 2012 fut l'année où les bases ont été jetées. 2013 est l'année des premières concrétisations et des diversifications. Un accord-cadre et 7 accords spécifiques ont été signés, couvrant la totalité du don koweïtien. Les projets concernés sont les suivants : -l'extension des ports de Dakhla et de Tarfaya, ainsi que la construction du nouveau port de Safi, pour 455 millions de dollars. -construction d'établissements scolaires pour 299,5 millions de dollars. -construction de trois barrages: Sidi Abdallah (province de Taroudant), Tiouine (Ouarzazate) et Ouljat Soltane (Khemisset) pour 177 millions de dollars. -7 projets de développement agricole dont deux agropoles à Meknès et Berkane,....

• *Al Khabar* •

➤ **Le Salon aéronautique de Dubaï: une occasion de faire connaître les opportunités d'investissements offertes par le Maroc (Rebbah)**

Le Salon aéronautique de Dubaï, qui s'est ouvert dimanche, constitue une occasion pour faire connaître les opportunités d'investissements offertes par le Maroc, a indiqué le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah. Cet événement a également permis de s'informer sur les nouveautés du secteur et de faire connaître la place du Maroc sur la carte de l'aéronautique mondiale, a relevé la ministre.

• *Map Express* •

➤ **Signature d'un protocole d'intentions entre la RAM et le gouvernement insulaire de Tenerife**

La compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) et le gouvernement insulaire de Tenerife (Iles Canaries) ont signé, à Santa Cruz de Tenerife, un protocole d'intentions à l'occasion du lancement par la compagnie d'une nouvelle ligne aérienne Casablanca-Tenerife. Le protocole a été signé par le vice-président commercial de la RAM, Zouhair Mohamed El Aoufir et le président du Cabildo Carlos Alonso Rodriguez, en présence notamment

du ministre du Tourisme, Lahcen Haddad et du ministre canarien des Travaux publics, du transport et de la politique territoriale, Domingo Berriel.

• *Aujourd'hui Le Maroc* • *Hibapress* • *Les Inspirations Eco* •

Nouvelle desserte Dublin-Marrakech

Ryanair annonce l'ouverture d'une nouvelle ligne Dublin - Marrakech, opérationnelle dès le 2 avril 2014. Deux vols par semaine seront opérés, les mercredis et dimanches.

• *Les Inspirations Eco* •

➤ Le Maroc au Sommet afro-arabe au Koweït

Le Maroc prend part, du 19 au 20 novembre au Koweït, à la troisième édition du Sommet afro-arabe dont le thème est: «Partenaires au développement et investissements». Il sera inauguré par l'Emir du Koweït, Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah.

• *Attajdid* • *L'Opinion* •

➤ Projet de budget : Semaine décisive

Dans sa réponse aux groupes de la majorité et de l'opposition devant la commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants, dans le cadre de l'examen du PLF 2014, le ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed Boussaïd, n'a pas été convaincant sur la réforme de la Caisse de compensation. La vision du gouvernement sur la question ne semble pas encore arrêtée. Il a surtout fourni des chiffres sur les charges de la Caisse en 2014. Ainsi, celles-ci seront de 41,65 milliards de DH. Les crédits au titre de la compensation s'élèvent à 35 milliards de DH dont 28 milliards pour les produits pétroliers. A cela s'ajoutent 5 milliards pour les produits alimentaires et 2 milliards de DH pour les mesures d'accompagnement de la mise en oeuvre du système d'indexation.

• *L'Economiste* •